

10034 - Satan est-il toujours vivant ?

La question

Le fait que les djinns vivent puis meurent signifie-t-il que Satan (iblis) est mort ? Est-il encore vivant ?

La réponse détaillée

Une des lois auxquelles Allah a soumis la création de l'homme veut que celui-ci soit mis à l'épreuve afin qu'il se distingue. A ce propos, le Très Haut dit : «**Ceci afin qu' Allah éprouve ce que vous avez dans vos poitrines, et qu' Il purifie ce que vous avez dans vos cœurs. Et Allah connaît ce qu' il y a dans les cœurs.** » (Coran, 3 : 154).

Iblis -maudit soit-il- fait partie des instruments par lesquels Allah nous met à l'épreuve. il lui a été accordé un délai qui prendra fin à un terme connu. Auparavant, il s'emploiera à détourner (les gens) du bien, à les inciter au mal, à interdire le convenable et à prôner le détestable. Certains l'auront cru ; beaucoup d'humains l'auront suivi, bien qu'il soit lui-même égaré et auteur d'égarement. Il a proclamé son engagement à agir dans ce sens, comme l'indiquent ces propos du Très Haut : «**Et lorsque Nous avons dit aux Anges: "Prosternez- vous devant Adam", ils se prosternèrent, à l' exception de 'Iblîs, qui dit: "Me prosternerai- je devant quelqu'un que Tu as créé d' argile?" Il dit encore: "Vois- Tu? Celui que Tu as honoré au-dessus de moi, si Tu me donnais du répit jusqu'au Jour de la Résurrection, j' éprouverai, certes, sa descendance excepté un petit nombre (parmi eux)". Et (Allah) dit: "Va- t- en! Quiconque d' entre eux te suivra... votre sanction sera l' Enfer, une ample rétribution. Excite, par ta voix, ceux d' entre eux que tu pourras, rassemble contre eux ta cavalerie et ton infanterie, associe- toi à eux dans leur biens et leurs enfants et fais- leur des promesses". Or, le Diable ne leur fait des promesses qu' en tromperie. Quant à Mes serviteurs, tu n' as aucun pouvoir sur eux". Et ton Seigneur suffit pour les protéger!** » (Coran, 17 : 61-65). Le Très Haut a dit encore : «**Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges: "Prosternez- vous devant Adam."** Ils

se prosternèrent, à l' exception de 'Iblîs qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent. (Allah) dit: "Qu' est- ce qui t' empêche de te prosterner quand Je te l' ai commandé?" Il répondit: "Je suis meilleur que lui: Tu m' as créé de feu, alors que Tu l' as créé d' argile". (Allah) dit: "Descends d' ici, Tu n' as pas à t' enfler d' orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés." "Accorde- moi un délai, dit (Satan,) jusqu'au jour où ils seront ressuscités." (Allah) dit: "Tu es de ceux à qui délai est accordé." "Puisque Tu m' as mis en erreur, dit (Satan), je m' assoirai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillerai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants." "Sors de là", dit (Allah,) banni et rejeté. Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J' emplirai l' Enfer". » (Coran, 7 : 11-18).

Ces versets indiquent apparemment que Satan – maudit soit-il- a été ajourné jusqu'à un terme. L'ajournement signifie retardement. Allah l'a ajourné à un jour connu de Lui seul. C'est ce que Satan a demandé en ces termes : «(Allah) dit: "Tu es de ceux à qui un délai est accordé, jusqu'au jour de l' Instant bien Connu". "Par Ta puissance! dit (Satan). Je les séduirai assurément tous, » (Coran, 38 : 80-82) (?).

Il existe une divergence de vues au sein des ulémas à propos de la parole du Très Haut : «**jusqu'au jour du temps connu** ». Certains d'entre eux ont dit qu'il s'agit du jour de la Résurrection lors du deuxième souffle. D'autres ont dit qu'il s'agit du terme établi pour la vie de Satan. La plupart des ulémas ont dit que cette expression désigne le jour de la mort de toutes les créatures à la suite du premier souffle et non après le deuxième. Ils arguent qu'après celui-ci il n'y aura pas de mort.

A ce propos le Très Haut dit : «**Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que ceux qui seront dans les cieux et ceux qui seront sur la terre seront foudroyés, sauf ceux qu' Allah voudra épargner. Puis on y soufflera de nouveau, et les voilà debout à regarder.** » (Coran, 39 : 68).

Al-Baydhawi dit dans son commentaire du Coran : « **jusqu'au jour du temps connu** » (c'est) le terme qui est fixé auprès d'Allah, ou le moment de la disparition de tous les gens suite au premier souffle, selon la majorité (des commentateurs) ». Voir le tafsir d'al-Baydhawi, 3/370).

Al-Qurtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans son commentaire sur ce verset : « **Ibn Abbas a dit : il veut parler du premier souffle qui provoque la mort des créatures** ». Il est dit : « le temps connu est un terme qu'Allah seul connaît. Iblis l'ignore. Cependant il mourra et sera ressuscité en vertu de la parole du Très Haut : « **Tout ce qui vit sur elle (la terre) périsera.** » Voir le Tafsir d'al-Qurtoubi, 10/27).

At-Tabari rapporte dans son commentaire d'après As-Suddi à propos de la parole divine : « **(Allah) dit: "Tu es de ceux à qui un délai est accordé, jusqu'au jour de l' Instant bien Connu".** » (Coran, 38 : 80- 81) : Il n'a pas obtenu un délai qui se prolonge jusqu'au jour de la Résurrection, mais un ajournement qui prendra fin au jour du temps connu, jour où l'on soufflera dans le clairon pour la première fois et la mort saisira brutalement tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre. » (8/132).

L'imam ach-Chawkani dit dans son commentaire de ce verset : « **jusqu'au jour du temps connu** » signifie (le délai)fixé par Allah pour la disparition des créatures, à la suite du deuxième souffle. L'on dit (aussi) que c'est à la suite du premier souffle. L'on dit que Satan a demandé qu'un délai lui fût accordé qui se prolonge jusqu'à la résurrection parce qu'il veut être ajourné jusqu'à la résurrection. Aussi échappera-t-il à la mort. Mais on lui a donné une réponse qui va dans le sens contraire de son dessein et l'annule puisqu'il n'a obtenu qu'un ajournement qui prendra fin au jour du temps connu, jour que seul Allah connaît ». Voir Fateh al-Qadir, 4/446).

Ceci indique que Satan – maudit soit-il – est encore vivant et qu'il continue à semer la corruption sur terre et à détourner les gens du chemin d'Allah et qu'il ne sera pas maintenu en vie jusqu'à la résurrection. Bien au contraire, il mourra au terme de sa vie. Allah sait mieux ce terme. Le Très Haut a dit : « **toute âme gouttera la mort** » et : « **Tout ce qui est sur elle (la terre) doit disparaître,** » (Coran, 55 : 26).

Par ailleurs, il a été rapporté des informations qui prouvent que Satan -maudit soit-il- était encore vivant au temps du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). Il s'agit de son apparition lors de la bataille de badre sous les traits de Souraqa ibn Malick. A ce propos le Très Haut dit : « **Certes Allah ne pardonne pas qu' on Lui donne quelqu' associé.** □ part cela, Il

pardonne à qui Il veut. Mais quiconque donne à Allah quelqu'un associé commet un énorme péché. » (Coran, 4 : 48).

Ibn Kathir dit dans son commentaire de ce verset : « **Satan -maudit - soit-il- leur a embelli ce qu'ils avaient fait et ce qu'ils avaient voulu faire ; il leur avait donné l'espoir que personne ne pouvait les vaincre ce jour-là et les avait débarrassés de la crainte de voir leurs maisons attaquées par surprise par leurs ennemis, les Bani Bakr, et leur avait dit : je suis votre protecteur** ». En effet, il leur était apparu sous les traits de Souraqat ibn Malick ibn Dja'acham, chef des Bani Moudladj et patron de la zone. Tout cela fait partie de son approche décrite par le Très Haut en ces termes : «**Il dit encore: "Voir- Tu? Celui que Tu as honoré au-dessus de moi, si Tu me donnais du répit jusqu'au Jour de la Résurrection, j' éprouverai, certes, sa descendance excepté un petit nombre (parmi eux)".** » (Coran, 17 : 62).

D'après Ibn Djourayh, Ibn Abbas (P.A.a) a dit : « Au cours de la bataille de Badre, Iblis se présenta à la tête de ses soldats, drapeau à la main, pour apporter son soutien aux polythéistes. Il fit croire à ces derniers que personne ne pouvait les vaincre et leur fit savoir qu'il était leur protecteur. Quand les belligérants se rencontrèrent et que Satan se rendit compte que les anges étaient venus en renfort, il prit la fuite en disant : je vois ce que vous ne voyez pas etc. (Voir le tafsir d'Ibn Kathir , 2/318).

Il en est de même de son apparition- maudit soit-il- lors de la bataille d'Ouhoud. Selon un hadith authentique, Aïcha (P.A.a) a dit : « Après la défaite des polythéistes au cours de la bataille d'Ouhoud, Iblis cria : ô esclaves d'Allah, méfiez-vous de vos arrières (ceux qui sont derrière vous) : ceux qui étaient devant s'en prirent alors à ceux qui étaient derrière. A cet instant, Houdayfa regarda et eut la surprise de voir son père al-Yaman (au milieu des combattants). Il dit alors : « **Ô esclaves d'Allah ! Faites attention à mon père** ». Au nom d'Allah ! Ils ne purent se retenir avant de le tuer. Houdhayfa dit alors : « **Puisse Allah vous pardonner !** ». Urwa a dit : « **Houdhayfa n'avait cessé de bien résister (aux effets de la scène) jusqu'à sa rencontre avec Allah** ». (rapporté par al-Boukhari, n° 3047).

Des hadith authentiques affirment que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) vit Iblis. Abou Darda (P.A.a) dit dans un hadith authentique : « Le Messager d'Allah (bénédiction et salut

soient sur lui) se leva et nous l'entendîmes dire : « **Je demande à Allah de me protéger contre toi** ». Et puis il dit : trois fois : « **Je te maudis comme Allah l'a fait** ». Et puis il tendit sa main comme s'il allait se saisir de quelque chose. Au sortir de la prière, nous dîmes : « **Ô Messager d'Allah ! Nous t'avons entendu dire dans ta prière quelque chose que nous ne t'avions jamais entendu dire et nous t'avons vu tendre ta main ! ? – l'ennemi d'Allah, Iblis, a apporté une flamme et voulu me brûler le visage avec. C'est pourquoi j'ai dit trois fois : je demande à Allah de me protéger contre toi. Et j'ai dis trois fois : je te maudis comme Allah l'a fait de manière parfaite. Il n'a pas reculé jusqu'à la troisième reprise. Et puis j'ai voulu me saisir de lui. Au nom d'Allah, n'eût été la prière de notre frère Solomon, il aurait passé le matin attaché de sorte que les enfants de Médine eussent pu en faire un jouet** ».

(rapporté par Mouslim, n° 834 et par an-Nassaï, n° 1200.

D'après Abou Said al-Khoudri le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) se leva et dirigea devant lui la prière du matin. Quand il se mit à réciter, il buta à des difficultés. Et puis, au sortir de sa prière, il dit : « **Si vous m'aviez vu avec Iblis ! J'ai tendu ma main et l'ai étranglé au point de ressentir la fraîcheur de sa salive entre mon pouce et mon index. N'eût été la prière de mon frère Solomon, il aurait passé la matinée attaché à un pilier de la mosquée de sorte que les enfants de Médine en auraient fait un jouet. Si l'un de vous peut empêcher que l'on passe entre lui et la direction de La Mecque (quand il prie) qu'il le fasse** ».

(rapporté par Ahmad, n° 11354).

Djabir (P.A.a) a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dire : « Certes, Iblis a installé son trône en mer et envoie ses commandos pour mettre les gens à l'épreuve ; les plus importants à ses yeux subissent l'épreuve la plus dure ; (rapporté par Mouslim, n° 5031 et Ahmad, n° 1427).

Iblis- maudit soit-il- est encore vivant. Il mourra au terme connu qui lui a été fixé par Allah. Selon le plus plausible des avis émis par les ulémas sur la question, il s'agit du jour du premier souffle. Allah le Très Haut le sait mieux.